

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 11-12

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pollens toxiques!?!

«**Plantes et abeilles: la guerre depuis cent millions d'années**» sous la rubrique : *Lu pour vous*, a fait réagir Rolande Morattel de Bex.

Quand J. Gremaud dit que : *Certaines plantes ont rendu leur pollen quasi inaccessible, comme la sauge...* puis : *D'autres l'ont rendu toxique, comme le pissenlit ou la renoncule...* elle est perplexe de cette assertion, en constatant l'abondance de butineuses sur les dents de lion en fleurs. Cette plante étant encore considérée comme mellifère par Edouard Bertrand dans sa «Conduite du rucher», en page 199. Madame Morattel me demande mon opinion par rapport à cet article qui sème le doute, à moins qu'elle n'ait pas compris le sens de ce texte. Elle demande : *Etait-ce une plaisanterie?*

Probablement d'autres personnes n'ont pas saisi toute la problématique de l'article. Il émane de chercheurs, donc pas toujours très compréhensif pour le commun des mortels. Nous ne comprenons peut-être pas tous les tenants et aboutissants des recherches, donc il reste des zones d'ombres pour le lecteur qui n'a pas l'idée de chercher dans le temps lointain ce qui pouvait être ou ne pas être!

A ma connaissance, il surgit un problème pour la colonie si les abeilles ramènent uniquement du pollen de pissenlit, car la reine ne pond plus. Est-ce pour une raison de toxicité ou simplement par manque de variété qui fait que l'équilibre nutritionnel est rompu? Je ne détiens pas la vérité. D'autre part, j'ai déjà entendu que la renoncule était toxique, mais ai vu régulièrement des abeilles butiner ces fleurs. Sachant que l'abeille est un filtre vis-à-vis de la pollution, je me pose la question suivante : serait-elle simplement capable de s'adapter à son environnement actuel? Puisque dans la nature il existe une multitude de plantes, nommées «médicinales» qui s'avèrent toxiques en grande dose et bénéfiques en doses homéopathiques? Je pourrais m'imaginer qu'il en est ainsi pour nos abeilles, mais je conviens qu'il serait préférable d'avoir une multitude de fleurs différentes à disposition de nos avettes.

Si d'autres personnes ont une meilleure explication, je serai ravie de connaître leur opinion.

Votre butineuse : **Rose Aubry**

«Miel de la Sentinelle noire suisse»

Le journal Coopération du 12 août tenait des propos surprenants au sujet de la race de l'abeille noire, propos qui ont fait réagir plus d'un apiculteur!

On lit : «Les races introduites, comme d'ailleurs d'autres espèces animales, avaient un rendement important. Et les premiers croisements avec la noire ont apporté des résultats intéressants, mais ceci a poussé les apiculteurs à accomplir des croisements souvent non contrôlés, avec, comme conséquen-

ces, des abeilles agressives, plus vulnérables aux maladies, et présentant une forte variation de rendement au cours des années. L'abeille noire, est plus régulière sur la durée. Même les années de faible rendement, elle réussit à rapporter plus de miel que les autres races. Ainsi, sur une période de dix ans, la production équivaut à celle des autres races.»

En lisant ces explications, on reste plutôt pantois et on admet qu'en fin de compte, c'est du pareil au même!

Par contre, en lisant le descriptif du produit fini, c'est le sommet!

Le journal de la Coop propose:

Nouveautés Slow Food chez Coop

Miel de la Sentinelle abeille noire suisse.

Se nourrissant de nectars et de pollens d'un nombre de fleurs supérieur à la moyenne, l'abeille noire suisse produit un miel riche en nuances, aromatique et écologiquement précieux. 250 g, 9 fr. 90



Vendu au prix de 9 fr.90 les 250 grammes, récolté par une abeille «qui rapporte plus de miel que les autres races...» cela devrait être du 18 carats! La question d'un nombre de pollens de fleurs supérieurs à la moyenne n'ayant par ailleurs jamais été prouvée scientifiquement sur le plan suisse, on peut se poser la question: l'argumentation au sujet de ce miel n'est-elle pas destinée à justifier un prix si particulier? De telles affirmations pourraient, par ailleurs, être visées par les dispositions légis-

les en matière de concurrence déloyale.

Ce n'est pas un hasard si, à la suite de décisions mûrement réfléchies sur le plan scientifique, plusieurs races d'abeilles se trouvent aujourd'hui en Suisse. Actuellement aucune n'échappe aux maladies épizootiques que sont les loques, pas plus qu'au phénomène de disparitions inexplicables. A ce titre elles méritent toutes d'être protégées, ce qu'à bien compris notre gouvernement.

Le moment est venu de serrer les rangs afin de permettre une restructuration de l'apiculture suisse la plus paisible possible et non d'émettre des arguments sectaires pour imposer sur le marché indigène un miel qui n'a pas de qualité organoleptiques spécifiques.

Votre butineuse a rassemblé les propos de beaucoup d'apiculteurs romands furieux!

votre butineuse: **Rose Aubry**